

PROTCOLE POUR LES INSCRIPTIONS 2020-2021

- Lors de mon arrivée, le port du masque devient obligatoire

ET durant toute la procédure d'inscription. (En intérieur comme en extérieur)

- 1 PERSONNE maximum par dépôt de dossier

UNE INSCRIPTION EN 5 ETAPES

1

Je patiente dans la file d'attente avec mon masque sur le visage.
Je garde une distance d'1 MÈTRE entre chaque usager.



2

Je patiente à l'entrée de la salle d'inscription en gardant une distance d'un mètre avant la porte d'accès.



3

Avant toute entrée dans la salle, je me désinfecte les mains avant de déposer mon dossier et avant de m'installer.

Le masque reste obligatoire durant toute la durée de l'inscription.



4

Dès que mon dossier est pris en compte, je suis le parcours de sortie et je me dirige vers l'accueil de la piscine pour régler ma cotisation annuelle.

(Le paiement par carte bancaire est à privilégier)

5

Si l'attente est trop longue à l'entrée de la piscine, j'ai encore la possibilité de payer mon abonnement annuel au plus tard, le vendredi 11 septembre jusqu'à 18h30.

